



CHÔMAGE PARTIEL

CSE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 3 NOVEMBRE

Pour faire suite aux dernières évolutions de la crise sanitaire, la Direction informe qu'un CSE extraordinaire se réunira mardi 3 novembre pour consulter les élus sur le recours au chômage partiel. Avant ce rendez-vous, le SHN/CGC fait part de son amertume après le retour trop tardif des salariés à temps plein, malgré une reprise significative de notre activité.

Dans cette situation sanitaire critique, nous déplorons la stratégie constante de la Direction Générale, qui consiste à se faire mousser dans les médias, tout en conduisant une politique d'économies brutale sur le dos des salariés, sans hésiter à actionner tous les leviers à sa disposition :

- En utilisant la crise sanitaire comme excuse pour attribuer des Mesures Salariales Imperceptibles, plus démotivantes que gratifiantes.
- En tirant profit de cette situation pour conduire des négociations à marche forcée qui visent à revenir sur les acquis sociaux.
- En concentrant ses investissements sur les réseaux des PDV partenaires, sur l'activité on line, sans jamais investir sur les collaborateurs du PMU.
- En ayant recours au chômage partiel quand la situation le justifie, mais aussi quand elle ne le justifie pas....

PROLONGATION DE LA MISE EN ACTIVITÉ PARTIELLE À LA DVH

Nous constatons malheureusement les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité des hippodromes, avec l'organisation de réunions de courses à huis clos.

Toutefois, nous n'avons pas rendu un avis favorable au dispositif de mise en activité partielle à la DVH, compte tenu :

- De la reprise trop tardive de ces collaborateurs lors de la précédente mise au chômage partiel ;
- De la suppression d'une prime d'indemnité partielle complémentaire qui visait à garantir 100% du salaire net hors supplément prévu initialement, qui n'est plus d'actualité en raison des dernières évolutions de la crise sanitaire.

Nous alertons sur la souffrance financière de ces collaborateurs.

Nous avons rappelé que la part des suppléments dans le salaire de ces équipes est considérable. Elles subissent la double peine d'une activité partielle plus longue que celle des autres salariés dont la conséquence sur leurs revenus est aussi beaucoup plus importante. Les suppléments sur lesquels ils s'appuient à cette époque de l'année ne seront pas là, mais les échéances des charges demeurent avec la pression des banquiers et l'angoisse des fins de mois...

Nous pensons qu'il faut réfléchir au moyen d'intégrer ces suppléments ou une partie d'entre eux dans leur salaire. Il faut aussi élargir la possibilité de recours au CET.

Nous alertons enfin sur les Risques Psycho Sociaux qui menacent cette population. Il y a un vrai danger de perte de repères, en raison d'un faux rythme imposé depuis plusieurs mois, avec des salariés qui ne sont ni en congés, ni au travail. Cette situation est lourde de conséquence sur l'équilibre et le moral de nos collègues. Elle a un impact sur leur motivation et sur leur sentiment d'utilité.

D'autant plus que ce malaise est amplifié par la politique de réduction des coûts des Sociétés Mères qui ne se gênent pas pour faire ressentir à ces collaborateurs qu'ils les jugent trop nombreux.

Nous demandons à la direction un retour à l'activité dès que la situation le permettra.

Il est important également d'étudier dès aujourd'hui toutes les pistes pour sécuriser ces métiers.

En réponse, la direction indique qu'elle est prête à regarder tous les cas particuliers de salariés en difficulté.

Avis défavorable à l'unanimité du CSE.

RÉORGANISATION DE LA DRC ?

Le DRC indique qu'il n'y aurait aucun lien entre l'étude en cours sur les postes sédentaires en agence et une éventuelle réorganisation de la DRC. Il indique que la réorganisation n'est pas à l'ordre du jour de ce CSE.

Toutefois, la DRH annonce qu'il n'y aura pas de recrutement sédentaire avant le résultat de l'étude...

Le bruit court concernant des métiers sensibles en agence, comme les Assistantes. Des rumeurs circulent sur l'extension de l'étude à d'autres métiers des agences.

Par ailleurs, nous avons souligné le gel des recrutements lors des CSE précédents et la Direction refuse de nous donner la cible en effectif dans la GPEC...

Le SHN/CGC a donc indiqué au DRC que sa réponse, ou plutôt son absence de réponse n'est pas satisfaisante.

Nous lui avons donc posé les questions suivantes : Que pensez-vous de l'organisation actuelle ? Avez-vous l'intention de la changer ? Que pensez-vous de son dimensionnement en effectif ? Quand comptez-vous aborder ce sujet au CSE ?

Voici sa réponse : « **Je ne dis pas que je n'ai pas une vision très claire de l'organisation et de ce qu'il faut faire sur les 3 prochaines années... Mais il y a encore des sujets à creuser, dans le bon timing, en plus, avec la situation sanitaire, ce n'est pas le meilleur moment. Je suis désolé, mais je ne vais pas répondre aujourd'hui. Il n'y a rien de décrété. En plus, ce n'est pas juste une décision DRC, c'est une décision globale. On le fera si on sent qu'on va le faire et on fera quelque chose si on décide de faire quelque chose mais ce ne sera pas là. Je comprends que ma réponse ne soit pas satisfaisante, mais ce n'est pas le bon timing.** » (sic).

Cette réponse embarrassée comporte une information importante : **Le DRC a une vision très claire de l'organisation sur les 3 prochaines années, mais il ne veut pas la révéler maintenant...**

La question qui se pose est donc la suivante : **Pourquoi refuse-t-on de révéler au CSE cette organisation qui ne serait pas une décision de la seule DRC, mais une décision globale de toute l'entreprise ?...**

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE

Cyril Linette annonce que le déménagement du siège sera fait. En effet, le bail touche à sa fin, des travaux à SO seraient à réaliser et le loyer serait augmenté.

Par ailleurs, le marché immobilier est favorable actuellement et c'est une bonne occasion, selon lui, pour la transformation de l'entreprise. Toutes les opportunités seront étudiées. Il pense que c'est le bon moment en tenant compte des problématiques géographiques des collaborateurs.

Enfin, les sociétés de courses pourraient aussi en profiter pour se rapprocher physiquement du PMU, même si ce n'est pas une annonce officielle de regroupement (mais quand même...).

Doit-on rappeler que Cyril Linette s'est engagé à informer le CSE en cas de rapprochement des entités, pour engager des négociations relatives à un traitement collectif des conséquences en termes d'emploi ?

TEMPS PLEIN APRES ACTIVITÉ PARTIELLE

En réponse au constat fait par les OS relatif à une reprise d'activité trop tardive, le DRH indique que si la reprise du CA a été bonne, les 2 mois d'inactivité justifient la progressivité de la remise au travail des collaborateurs.

Il fait aussi remarquer que le mois de novembre sera difficile et que les comptes du PMU doivent être protégés...



COVID 19 : MESURES SANITAIRES

47 cas confirmés. 49 cas contacts.

Les mesures seront probablement revues compte tenu des dernières déclarations gouvernementales.

Il ne peut y avoir de refus de renouvellement des masques, sauf bien sûr si la demande d'un salarié est disproportionnée par rapport à son activité. Un rappel sera fait au service courrier.

Le DRH indique qu'on sera probablement en « full » télétravail pour tous ceux qui le peuvent. Les infos vont s'accélérer sur le sujet.

Il se dit résolument favorable à l'extension du télétravail, même pour les métiers qui n'y sont pas éligibles. Ce point est cependant à revalider techniquement avec le management. Par ailleurs, des attestations seront faites pour les salariés sédentaires, si nécessaire.

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX SO

Avis favorable à la majorité du CSE.

Globalement, les collaborateurs sont plutôt satisfaits de revenir au siège et de quitter un bâtiment vétuste pour se rapprocher des équipes de SO.

FORMATION ET INFORMATION DU RÉSEAU RATTACHEMENT A LA DRC

Ce qui concerne les partenaires et les équipes DRC rejoint la DRC. Ce qui concerne le client final reste au marketing. Le déménagement est envisagé au 1er étage, avec un rattachement au 1er janvier 2021.

Nous constatons que cette équipe rejoint la DRC, après avoir été affectée au marketing, en dépit du toute logique, comme l'avait souligné les Organisations syndicales à l'époque...

MÉTIERS DU RESEAU

- Problème de bornes qu'on retirerait de zone rurale : aucun projet de transfert systématique des bornes zones rurales vers zones urbaines. Juste une optimisation si nécessaire.
- Fermeture des PDV : Le DRC souhaite le maintien des pdv en fonction de l'engagement des partenaires et non selon le niveau de CA. Il laisse les CDS et les RDV décider de la fermeture, en fonction de la cohérence du secteur. Un rappel sera fait au management intermédiaire
- Frais relatifs aux densifications : Les cafés ou boissons pris lors des densifications pourront être remboursés. Une règle claire sur ce sujet sera redescendue vers les DA.
- Téléphonie CDC : Le DRC reconnaît que la situation n'est pas idéale. Une solution sera étudiée.

MESURES SALARIALES IMPERCEPTIBLES

Toutes les organisations syndicales déplorent une enveloppe ridicule et une attitude de la Direction très mal vécue par les salariés.

Le DRH précise que les chiffres n'intègrent pas les mesures spécifiques bas salaires, qui ont été traités dans la NAO. Les MSI concernaient la rétention des talents. Il convient cependant que c'est décevant...

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

Commentaire de Cyril Linette : Septembre est dans la continuité des mois précédents. Même chose pour octobre malgré des contraintes qui se sont amplifiées au fur et à mesure.

Nous enregistrons de bons résultats avec une dynamique toujours présente, malgré 1300 PDV fermés (+8% sur les PDV non impactés). La tendance de fond serait à la croissance.

Le on line était en progression, résultat qui s'est accéléré au fur et à mesure de l'année. Même chose pour Viber et sms. Très bonne dynamique sur l'international.

Malheureusement, nous sommes maintenant entrés dans une nouvelle ère... A priori, les courses ne devraient pas s'arrêter. On pourrait continuer à travailler sur le réseau autre que les bars purs.

Révision probable du résultat de fin d'année. Projection sur 2021 très compliquée et pas de visibilité. La pression va augmenter vraisemblablement sur le fonctionnement de l'entreprise.

Voilà pourquoi, selon lui, il faut être raisonnable en tout, y compris sur les MSI. On ne peut pas se livrer à des augmentations massives compte tenu des circonstances. On essaie d'être prudent. On peut toutefois s'occuper des cas individuels des salariés en grande difficulté.

EFFECTIF TRIMESTRIEL

Depuis le 1er janvier 2020 :
33 DEMISSIONS - 32 LICENCIEMENTS - 7 RUPTURES.

Sur le dernier trimestre : 6 démissions, 5 ruptures et 11 licenciements quand même...

Les Organisations syndicales constatent que la situation n'a pas changé, contrairement aux annonces du printemps : les licenciements continuent et les recrutements ne sont pas au rendez-vous...

Le DRH répond que le 3ème trimestre a été décevant en matière de recrutement. Bon nombre reste à faire...

Recrutement DRC : 6 recrutements en cours.
Responsable Des Ventes le Mans 4 candidats en interne.
RDV Metz : 0 candidat en interne, 1 candidature en externe.
Pour les postes de sédentaires agence, attente des résultats de l'étude.
Pour les 2 DA, les procédures de licenciements sont en court...

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU
06 89 63 56 36

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

APPELEZ-NOUS !

Pascal RIBIER : 06 89 63 56 36
Pascal BRILLOUET : 06 07 11 42 68
Patrick GRATZ : 06 07 86 75 04
Mireille SANSON : 06 86 25 93 80
Valerie TOMMASINI-BRICOUT :
06 88 21 65 55